

Date: 25 janvier 2011

Type de proposition: Question

Rattaché à: (seulement pour les postulats et amendements)

Auteur-e-s: Blaise Courvoisier

Titre: Travailleurs frontaliers

Nous souhaitons connaître la situation du travail frontalier à fin 2010 :

- le nombre d'EPT frontaliers
- la répartition en fonction des bandes d'activité
- le revenu de l'impôt à la source des frontaliers
- le pourcentage des frontaliers employés dans l'industrie horlogère
- le pourcentage de frontaliers engagés d'ici 2010 en comparaison avec le % de réengagements totaux ?

Réponse de T. Grosjean, chef du DEC : cette question est à mettre en corrélation avec la question UDC relative au chômage dans le canton. Les EPT ne sont pas connues. Par contre, il est constaté qu'il y avait, à 2010, 85'700 emplois dans le canton, avec 8'181 frontaliers, soit près du 10% des postes de travail. Plus inquiétant est le fait que le nombre de postes de travail a diminué de 0,7%, alors que le nombre de frontaliers a augmenté de 5,6% entre 2009 et 2010. Cette évolution doit être analysée très sérieusement. Au niveau des recettes fiscales, les frontaliers ont "rapporté" 7,68 millions de francs en 2009.